



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

## Croatie

Question écrite n° 109724

### Texte de la question

M. Bruno Bourg-Broc demande à Mme la ministre déléguée à la coopération, au développement et à la francophonie de bien vouloir lui faire connaître l'effort de la France pour promouvoir l'enseignement du français en Croatie, pays candidat à l'adhésion à l'Union européenne.

### Texte de la réponse

La langue française a toujours occupé une place relativement modeste dans le paysage linguistique croate (apprise et parlée sous les Habsbourgs et à l'époque yougoslave le plus souvent dans les cercles de la haute bourgeoisie où elle représentait notamment une alternative à la langue allemande) et elle a connu, durant les années 90, une profonde désaffectation de la part des autorités et des parents d'élèves croates. Au lendemain de l'indépendance de la Croatie, dans un contexte de généralisation de l'apprentissage de la langue anglaise au détriment des autres langues à l'exception de l'italien, le taux d'apprentissage du français est passé de 11 % de la population scolaire à 2 %. La première alternance politique (2000) puis la seconde (2003) ont permis une certaine évolution du « tout anglais » vers le plurilinguisme comme l'atteste l'adhésion de la Croatie en 2003 à l'Organisation internationale de la francophonie en tant qu'État observateur avec, pour objectif, de rétablir à 7 % d'une classe d'âge le nombre d'apprenants de français. Notre action en faveur de la relance de l'enseignement du français en Croatie s'articule autour de l'axe suivant : l'enseignement scolaire. Le poste a aidé à la constitution de classes de sensibilisation au français dans plusieurs jardins d'enfants. Il soutient également neuf écoles primaires (six à Zagreb, une à Split, une à Rijeka et une à Omoski) qui dispensent à titre expérimental un enseignement précoce du français dès la première année. Au lycée, la prise de conscience par les autorités croates des conséquences négatives du recul de la langue française s'est manifestée en 2002 par la relance d'un enseignement bilingue. Ainsi, à la rentrée 2002, une première section bilingue a ouvert ses portes à Zagreb. Les inscriptions se font sur dossiers et tests d'entrée et l'enseignement est proposé sur quatre années. Trois matières sont enseignées en français : histoire, géographie et histoire de l'art ou sociologie ou physique (selon l'année). Une deuxième section bilingue a été créée à Zagreb à la rentrée 2004/2005. Ces deux sections comptent, en moyenne, une quinzaine d'élèves par classe. Un projet d'ouverture d'une troisième section à Split dans un lycée technique à profil « hôtellerie-métiers du tourisme » est actuellement à l'étude. Par ailleurs, le projet Eurocampus regroupe depuis le 5 septembre 2005 l'école française de Zagreb et l'école internationale allemande. Les langues principales d'enseignement sont respectivement le français et l'allemand, le croate intervenant comme langue étrangère et comme langue pour des matières d'éveil (découverte du milieu, éducation musicale, éducation artistique). Le projet est d'assurer certains enseignements ou certaines activités périscolaires dans la langue du partenaire ou dans les trois langues (croate, allemand, français). L'anglais est enseigné comme autre langue étrangère (conformément aux programmes respectifs du ministère français de l'éducation et son équivalent du Bade-Wurtemberg). Un arrangement relatif au développement et au fonctionnement de l'école française de Belgrade au sein de cet eurocampus devrait être signé prochainement par le ministre de l'éducation croate et le ministre des affaires étrangères français. En donnant une assise juridique au projet, la reconnaissance officielle de l'eurocampus permettra également d'accueillir un nombre plus

important d'élèves croates. L'enseignement supérieur : le poste soutient les départements spécialisés en langue française de l'université de Zagreb et de Zadar et son action a permis la création d'un master d'interprétation de conférence. Afin de dynamiser l'enseignement du français à l'université hors des départements spécialisés, le poste a organisé durant l'été 2006 une session de cours de français de deux semaines destinée à une quarantaine d'étudiants d'autres spécialités que le français sélectionnés parmi des candidats de tout le territoire croate. Le poste encourage la formation pédagogique des enseignants de français (scolaire et supérieur) en leur proposant des bourses d'études et en organisant des stages nationaux et régionaux en partenariat avec l'Agence pour l'éducation et la formation du ministère de l'éducation et l'association croate des enseignants de français. Hors système scolaire et universitaire : le soutien à la formation au français est assuré essentiellement par le réseau des alliances et des cercles français répartis sur l'ensemble du territoire (Zagreb, Split, Dubrovnik, Rijeka, Osijek, Koprivnica et Korcula). L'alliance française de Zagreb est également l'opérateur du programme de formation au français des fonctionnaires croates (320 agents formés depuis 2001, objectif de 700 au total à l'horizon 2009).

## Données clés

**Auteur :** [M. Bruno Bourg-Broc](#)

**Circonscription :** Marne (4<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 109724

**Rubrique :** Politique extérieure

**Ministère interrogé :** coopération, développement et francophonie

**Ministère attributaire :** coopération, développement et francophonie

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 14 novembre 2006, page 11722

**Réponse publiée le :** 20 février 2007, page 1793